

Bulletin Municipal

Dingy Saint-Clair

ÉTÉ 2020

Un village entre Fier et Parmelan



VOTRE COMMUNE 4

SERVICES DE PROXIMITÉ 8

DYNAMIQUE LOCALE 12

AMÉNAGEMENT & TRAVAUX 16

URBANISME & LOGEMENTS 20

ÉCRIN DE VIE & ENVIRONNEMENT 21



Dingy-Saint-Clair

Madame, Monsieur, Chèr(e)s Ami(e)s de Dingy,



Laurence Audette,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Vice-présidente des maires
ruraux de Haute-Savoie

Je souhaite avant tout vous remercier, pour votre confiance, pour votre soutien du 15 mars dernier, pour votre contribution aux projets construits avec vous et pour vous.

Avec la pandémie qui s'est invitée en France depuis, nous vivons une période bien particulière dans le monde, pour vous et vos familles, pour les acteurs territoriaux, éducatifs, artisans, professions libérales, associations (...) que nous sommes.

Je tiens à dire combien je suis fière des Dingiens et de toute la communauté villageoise que nous constituons, qui a su et continue de se mobiliser lorsque cela fait sens.

Nous avons porté de belles actions qui nous ont fait chaud au cœur malgré toutes les contraintes vécues : un fort élan pour le portage alimentaire, les actions de créations et commandes de masques pour tous, la mobilisation pour nos enfants et nos aînés, l'entraide au sens le plus simple et plus vrai qui soit.

Bravo à tous les 70 bénévoles, aux élus (les anciens et les nouveaux), aux agents, aux prestataires qui ont répondu à notre appel. Un salut particulier aux soignants et aux acteurs du secours et de la sécurité, à ceux qui n'ont rien lâché pour que d'autres puissent vivre, se nourrir, qui sont intervenus malgré les risques pour leur personne. Bravo et Merci.

La pandémie aura révélé l'urgence à agir pour l'essentiel. Nombre de ces actions étaient déjà au cœur du plan sur 6 ans que nous élaborons, mais l'accent est mis sur des orientations que nous porterons plus que jamais.

Les commissions municipales constituées en juin œuvreront ainsi autour de 4 grandes structurations :

➤ **Comment favoriser les circuits courts et les services de proximité?**

(éducation et garde petite enfance, dynamique associative, commerces et producteurs locaux, espaces de santé ruraux, services à la personne, aux entreprises)

➤ **Comment s'assurer d'actions s'inscrivant dans des politiques d'ensemble cohérentes et prenant des résolutions à long terme ?**

(commission aménagement : bâtiments, urbanisme, réseaux eau/assainissement/énergie/fibre)

➤ **Comment développer l'action durable et l'implication villageoise, travailler à ce qui nous unit ?**

(commission écrien de vie : forêt et sentiers, espaces et patrimoine naturels, mobilité douce, transition et autonomie alimentaire énergétique...)

➤ **Comment faire évoluer nos méthodes de gestion pour permettre de gérer la complexité technique grandissante tout en démocratisant la compréhension des enjeux ?** (municipalité Rh, finances, participation citoyenne, enjeux numériques)

Plus concrètement, quelques projets phares en cours pour lesquels je vous invite à suivre l'actualité dans votre bulletin mais également en ligne :

➤ **Nouvelle école et salle associative sportive, centre de loisirs :** nous avons pu obtenir l'accord de principe pour une subvention en privilégiant du bois des Alpes dans la construction. Les entreprises ont tenu les délais malgré un démarrage deux mois plus tard que prévu, nous espérons toujours une ouverture pour la rentrée prochaine, en septembre 2021 ou en janvier 2022.

➤ **Crèche :** les retours de consultation sur Dingy sont à l'étude, d'autres analyses se poursuivent sur la Balme-de-Thuy, Alex...

➤ **Route de la Blonnière :** la consultation des riverains en juillet a permis de nombreuses améliorations : plus d'aménagements spécifiques et de place aux piétons, de sécurisation. Nous nous sommes assurés d'avoir des réseaux prêts à accueillir la fibre lors de son déploiement par le SYANE/département. Un gros travail de mutualisation a été fait pour optimiser les travaux (tout en 1).

➤ La commune s'est portée acquéreur d'un terrain pour permettre le futur déploiement d'une offre de **logements Intergénérationnels**.

➤ **L'aménagement des zones de proximité se poursuit :** les artisans sont plus que jamais volontaires et attendus, le petit commerce Biocoop en est au design de l'aménagement intérieur, les accords financiers pour le bâtiment final aboutissent.

➤ **Finalisation du projet vestiaires foot et club-house associatif :** les consultations techniques et avec les intéressés ont permis d'affiner un projet au plus près des besoins.

➤ D'autres projets dont la **stabilisation du cimetière, l'aménagement et l'amélioration énergétique de la mairie sont en cours.**

Nous ne pourrions rien réussir sans la mobilisation de tous.

Je compte sur l'équipe municipale, sur vous, pour rester dans le dialogue tout au long de ces années pour continuer de faire ce que Dingy a toujours su : garder son sens de l'humain avant tout, s'adapter aux évolutions de notre monde, être moteur pour une ruralité réinventée et toujours dynamique.

Bien Amicalement
Laurence Audette

Bulletin municipal bi-annuel de Dingy-Saint-Clair • ÉTÉ 2020

Directrice de la publication : Laurence Audette • Rédaction : les élus, les agents • Conception graphique : Murielle Voisin • Impression : Kalistene • Imprimé sur papier recyclé • Tirage : 700 exemplaires

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque semaine les élus vous reçoivent en Mairie sur rendez-vous.



UNE ÉQUIPE RÉUNIE !

Il aura fallu trois mois avant que la rencontre élus/agents puisse avoir lieu, en plein air : l'occasion de présenter les commissions, les missions de chacun(e) et de partager les grands enjeux du mandat.

Merci à toute l'équipe "une et entière" qui, comme l'a rappelé Mme le Maire, souhaite réussir avec la population, pour une commune qui agisse de concert pour l'intérêt collectif, l'entraide et le lien humain, des actions durables pour le village et nos générations d'aujourd'hui et de demain.

CANTINE APPEL AUX PARENTS

Nous avons régulièrement besoin de modifier le planning des agents le midi pour assurer les services de cantine. La flexibilité des agents nous permet en général de couvrir nos besoins en encadrement, et régulièrement des élus ou aînés bénévoles viennent nous aider si besoin.

Nous faisons face aujourd'hui à l'incertitude sur la date de retour de deux agents en congés maladie. Suite à une réunion avec la communauté éducative le 7 Juillet 2020 (élus, enseignants, parents d'élèves, agents), nous recherchons de l'aide auprès des parents pour aider à

l'encadrement des services de cantine à la rentrée (prestation rémunérée).

Cette aide permettrait d'éviter une situation dans laquelle une ATSEM déjà en poste devrait assurer ces remplacements (et par conséquent réduire ses heures de présence en école maternelle). Faute de solution, celle-ci devra être sollicitée jusqu'au retour de ces agents.

Merci de contacter sg@dingystclair.fr si vous pouvez aider. (formation à convenir fin août)



RENCONTRE AGENTS/ÉLUS MERCI À JEANINE RIQUIER

Mme le Maire a remercié lors de la rencontre agents/élus tout particulièrement **Jeanine Riquier** pour son investissement ces dernières années auprès de la commune au poste très technique créé il y a 3 ans, de **comptabilité et gestion financière**.

Ce poste s'inscrit dans la volonté de professionnaliser les actions essentielles à une gestion modernisée, devant continuellement s'adapter aux évolutions réglementaires, aux dépenses et ressources fluctuantes d'une collectivité.

Par son travail avec la commission finances et la direction générale, le suivi régulier des prestations et marchés avec les entreprises, le premier partenariat d'amélioration continue de ce type au niveau départemental mis en place par une petite commune avec la trésorerie, un suivi trésorerie et budgétaire renforcé, **Jeanine aura permis une gestion financière de qualité**.

Son état d'esprit volontaire et son attention aux membres de l'équipe étaient toujours bienvenus.

Nous lui souhaitons une belle retraite sur Dingy, avec sa famille et ses petits enfants !

CANDIDATURE

Ce poste est ouvert à candidature au moment où nous écrivons ces lignes, il s'est étoffé d'une partie RH avec la gestion des payes et une partie technique : la secrétaire générale peut ainsi consacrer plus de temps à la gestion du personnel, le suivi des missions et des projets conséquents.

Si vous êtes intéressé(e)
Envoyer votre CV et lettre de motivation à sg@dingystclair.fr

PARTICIPATION CITOYENNE ET TRANSITION DURABLE

Création d'un poste

Comme pour la comptabilité, ce poste fait l'objet d'une aide de l'état, puisqu'il permet d'embaucher des personnes actuellement dans le circuit privé en réorientation ou premier emploi.

La commune a souhaité se donner les moyens des élans nécessaires et partagés avec la population pour les années futures.

Les missions du poste seront transversales, autour de l'habitat durable, de la sensibilisation, en portant à connaissance des villageois

les moyens techniques et financiers souvent méconnus, en partenariat avec la communauté éducative (écoles, centre de loisirs, périscolaire, conseil des jeunes et espace ados).

L'axe de la participation citoyenne se construira ensemble, une première étape consistant à améliorer nos outils informatiques de consultation pour permettre plus de fluidité, la gestion à distance, l'analyse des retours plus rapide.

CANDIDATURE

Si vous êtes intéressé(e)
Envoyer votre CV et lettre de motivation à sg@dingystclair.fr



CONSEIL MUNICIPAL



Lors de la séance d'installation du conseil municipal, le 28 mai ont été élus :

Le Maire, Laurence AUDETTE

Présidente de droit des commissions, en charge du management des équipes et missions, municipalité et gestion, RH, finances, communication et participation citoyenne / Élué communautaire

1^{er} adjoint, Bruno DUMEIGNIL

En charge de l'aménagement, des bâtiments et réseaux, de l'entretien espaces verts, de la forêt et de l'agriculture / Élu communautaire

2^{ème} adjoint, Philippe GAULTIER

En charge de l'urbanisme, de la voirie, de la sécurité des citoyens et prévention, de la communication

3^{ème} adjointe, Catherine MARGUERET

En charge des services de proximité, des services jeunesse et intergénérationnels, des animations, du développement des circuits courts et valorisation entreprises et acteurs locaux, du patrimoine

Josselin MAUXION, délégué

Aux finances, suivi budgétaire et marchés publics

Bruno PUECH, délégué

En charge du développement durable des espaces naturels, de la mobilité

Sophie GRÉSILLON, déléguée

Aux associations et aux affaires sociales

Hubert JOUVENOD, délégué

Aux sentiers

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Maire et les adjoints (municipalité) administrent et gèrent les affaires communales chaque semaine, aidés par les délégués, la réalisation des actions se faisant grâce à 17 agents communaux investis au quotidien.

Le conseil municipal rend les grandes décisions (15 élus).

Il se réunit officiellement au minimum une fois tous les trois mois, et en privé autant de fois que nécessaire.

Il s'appuie sur le travail des commissions qui préparent les sujets, émettent un avis sans être décisionnaires (exception faite de la commission urbanisme). Les élus en commission œuvrent sur un même sujet selon les orientations données par la municipalité et le conseil municipal, libres de leur organisation afin de collecter les informations, identifier des scénarii, proposer des solutions.

DONNER SENS À NOTRE ACTION

Anticiper

- Définir les besoins à venir
- Optimiser des projets par des études préliminaires lorsque c'est nécessaire pour éclairer les choix, sans repousser de façon excessive (et parfois coûteuse) les phases de réalisation

Ensemble

- Avec des usages mutualisés
- Encourager la participation citoyenne
- Trouver des partenariats techniques et financiers
- Travailler avec les autres collectivités et cultiver le "vivre ensemble"

Agir

- Assurer une cohérence d'ensemble
- Veiller à la réactivité des services
- Prioriser, faire les choix nécessaires
- Effectuer le suivi des dossiers et des travaux

Durablement

- Préserver notre patrimoine naturel, culturel, économique et social
- Conserver notre capacité financière afin de pouvoir continuer à agir dans la durée

5 GRANDES COMMISSIONS



MUNICIPALITÉ GESTION COMMUNALE

Laurence Audette
Présidente
Catherine Margueret
Vice-Présidente
Bruno Dumeignil
Philippe Gaultier
Sophie Grésillon
Hubert Jouvenod
Josselin Mauxion
Bruno Puech
Membres élus permanents
Sophie Grésillon
Hubert Jouvenod
Josselin Mauxion
Bruno Puech
Invités (ponctuellement)



SERVICES DE PROXIMITÉ

Laurence Audette
Présidente
Catherine Margueret
Vice-Présidente
Bruno Dumeignil
Philippe Gaultier
Sophie Grésillon
Marie-Louise Mendy
Anne Roche Bouvier
Laurent Chiabaut
Axelle Jorcine
Membres élus permanents
Hubert Jouvenod
Josselin Mauxion
Bruno Puech
Invités (ponctuellement)



AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

Laurence Audette
Présidente
Bruno Dumeignil
Vice-Président
Catherine Margueret
Philippe Gaultier
Hubert Jouvenod
Josselin Mauxion
Membres élus permanents
Sophie Grésillon
Myriam Cadoux
Bruno Puech
Laurent Chiabaut
Axelle Jorcine
Invités (ponctuellement)



URBANISME & LOGEMENTS

Laurence Audette
Présidente
Philippe Gaultier
Vice-Président
Bruno Dumeignil
Sophie Grésillon
Myriam Cadoux
Membres élus permanents
Catherine Margueret
Invitée (ponctuellement)



ÉCRIN DE VIE & ENVIRONNEMENT

Laurence Audette
Présidente
Bruno Puech
Vice-Président
Boris Fournier
Axelle Jorcine
Anne-Laurence Mazenq
Bruno Dumeignil
Philippe Gaultier
Catherine Margueret
Membres élus permanents
Hubert Jouvenod
Sophie Grésillon
Josselin Mauxion
Marie-Louise Mendy
Anne Roche Bouvier
Laurent Chiabaut
Invités (ponctuellement)

David Bosson, Jacques Huet, Isabelle Simon, Bertrand Cadoux, Roland Avrillon, membres extra-municipaux



Services de proximité

Vie quotidienne et services aux habitants



Entraide - Dingy >

GROUPE PUBLIC · 194 MEMBRES



CRISE SANITAIRE



Il a paru naturel à la mairie de demander à l'association DINGY SOLIDARITE ACCUEIL (dont la vocation est d'offrir un toit de façon temporaire à des personnes en grande difficulté et les accompagner vers l'autonomie) de participer à cette opération d'entraide en permettant de faire transiter achats et encaissements via leur structure. HEUREUSE D'AIDER LES VILLAGEOIS, L'ASSOCIATION A AUSSITÔT ACCEPTÉ ET NOUS LES EN REMERCIONS VIVEMENT.

CORONAVIRUS : DINGY À L'HEURE DE LA SOLIDARITÉ

Les grandes épreuves font souvent ressortir de la nature humaine le pire comme le meilleur. Heureux sommes-nous, sur la commune, nous n'avons vu que le meilleur, loin des comportements inciviques vus ça où là, sur les écrans qui nous reliaient au reste du monde dans nos intérieurs confinés.

Une importante mobilisation de tous

Dès l'annonce du confinement, une idée s'impose comme une évidence : si on ne peut plus se serrer les mains, il va falloir se serrer les coudes.

MERCI en particulier aux bénévoles engagés dans différentes actions, qui ont bien voulu répondre à notre appel d'entraide, ainsi qu'aux employés de mairie, aux travailleurs sociaux, aux commerçants, aux artisans (...) qui ont poursuivi leur activité.

Pendant le Covid

Les agents ont réalisé de nombreux petits travaux en distanciation pour continuer à agir pour nous tous. Certains (ou plutôt certaines, il faut bien le dire), aux côtés des bénévoles, se sont lancés dans la confection de masques en tissus, bien utiles au début de la crise. **MERCI À EUX !**



Les aînés

Comme ils apparaissent à risque plus élevés, un portage de denrées alimentaires est mis en place, leur évitant ainsi le déplacement dans les commerces.

Les circuits courts

Dans la mesure du possible, nous avons privilégié les circuits courts. Le bio aussi était présent dans les paniers.



LE CCAS INTERVIENT TOUTE L'ANNÉE

Le Centre Communal d'Action Sociale développe les initiatives pour la cohésion sociale et soutient les personnes en difficultés.

L'été, il assure un suivi "personnes isolées" pendant la canicule.

Vous pouvez faire part en toute confidentialité de vos difficultés ou de celles de personnes de votre connaissance

en vous adressant à Catherine Margueret au 06 31 85 96 30 ou Sophie Grésillon au 06 72 96 48 48

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ENTRAIDE EN QUELQUES CHIFFRES

9 semaines de livraison (pain le lundi et tous produits le jeudi)

Jusqu'à 84 paniers livrés le jeudi

12 200 euros de commandes sur les deux mois

70 bénévoles

3 300 masques



Le portage alimentaire

Un protocole est défini, permettant une sécurité maximale tant pour les bénéficiaires que pour les bénévoles.

Pour les bénévoles, c'est l'occasion de se sentir utiles à la collectivité, alors que leur activité professionnelle était en suspens pour certains : le plaisir d'aider, d'échanger et parfois de faire de nouvelles connaissances.

Pour les bénéficiaires, au-delà de l'utilité même du service, c'est l'élan de solidarité qui a été le plus apprécié. Ils l'ont manifesté oralement, par des témoignages écrits, et même accompagnés d'un petit geste parfois : un gâteau, un pot de confiture...

Des acteurs locaux de la production et du commerce se sont engagés à nos côtés, permettant la distribution de produits variés : fruits et légumes, fromages et laitages, viandes et charcuteries, poisson, œufs, pain, épicerie et quelques produits d'hygiène.





ÉCOLE & SERVICES PÉRISCOLAIRES

L'ÉCOLE À LA MAISON...

...le lien entre l'école
et les familles n'a jamais
été rompu !

Le **vendredi 13 mars** pour faire face à la crise sanitaire du COVID 19, **les écoles ont fermé leurs portes**. Dès le lundi suivant, l'enseignement à distance a débuté pour nos 140 petits écoliers.

À la **maternelle**, un dispositif appelé **"école à la maison"** a été mis en place. Les enseignants ont maintenu le contact avec les familles en exploitant un maximum d'outils de communications ; mails, plateforme numérique, appels téléphoniques et même visio-conférence pour les grandes sections !

Du **côté des élémentaires**, l'école a aussi su se réinventer. Les enseignants ont élaboré des **plans de travail** qui ont été **envoyés chaque semaine aux élèves**.

D'après les retours des parents, au sein des écoles les élèves ont bien réussi à suivre le programme malgré un épuisement ressenti après les vacances d'avril.

UN RETOUR À L'ÉCOLE PROGRESSIF...

...des adaptations constantes

Dès le **11 mai**, suite aux annonces du Président, la communauté éducative de Dingy-Saint-Clair (Maire, élue en charge de la jeunesse, directrice jeunesse, enseignants, parents d'élèves) a effectué une réunion en visio-conférence afin de fixer les grandes lignes de la **reprise de l'école**. (Nombre d'élèves, organisation des listes prioritaires, aménagement des horaires, gestion des sanitaires et cour de récréation, port du masque, communication aux familles, pauses méridienne et périscolaire).

Il a fallu décider rapidement et proposer une organisation permettant d'adapter le protocole sanitaire à nos réalités de terrain, à nos locaux, à notre personnel. Au final, nous avons convenu d'un consensus tenant compte de toutes les contraintes, des craintes de certains, des envies des autres et surtout des incertitudes en termes de risques et de responsabilités.

Cantine en classe et préparation de panier repas tous les jours



Les premiers jours de reprise, enfants comme enseignants ont dû s'adapter au port du masque, lavage de mains. Des comptines et des jeux permettant la distanciation ont été imaginées. Les enfants étaient très inventifs et ont trouvé eux-mêmes de nouvelles façons d'interagir. Très vite, ils se sont habitués à ce nouveau rythme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 JOURNÉE POUR TOUT PRÉPARER

La veille du **12 mai**, les enseignants et les services de la commune ont **aménagé les locaux, mis en place des balises** pour matérialiser la distanciation physique, **organiser la circulation** dans l'école etc.



Des élèves, heureux de se retrouver

Le 02 juin, les élèves ont pu retourner au moins une fois à l'école

En effet, une **nouvelle organisation** a pu voir le jour, 15 élèves par classe sont accueillis, soit le maximum autorisé à ce stade du déconfinement. En élémentaire, **91 sur 98 ont pu être accueillis deux jours par semaine**. En maternelle, les grandes sections et petites sections ont pu reprendre, 1 jour par semaine, et deux jours pour les grandes sections.

En parallèle de cet accueil en présentiel, les enseignants ont maintenu la continuité pédagogique à distance pour les élèves qui ne viennent pas à l'école ainsi que pour la moitié de semaine ou les élèves sont chez eux.

Comme l'ont souligné les enseignants : **cela aura été une période très lourde en termes de responsabilités et d'organisation, les informations ont été transmises au compte-goutte et il a**

fallu s'adapter en permanence.

Cependant, il y a eu des avantages en termes d'apprentissage. En grande section par exemple, le travail en petit groupe et le fait de devoir rester assis à table, a permis aux élèves de bien se préparer à l'entrée au CP.

Le 22 juin : grâce au nouveau protocole allégé, l'école a été réouverte à tous les élèves, l'occasion pour les enseignants de revoir leurs élèves avant la fin d'année, de faire des révisions ou de réajuster les apprentissages mal assimilés durant le confinement.

Les élèves ont vécu une fin d'année festive grâce à l'APED qui a fait venir la disco mob, une animation qui a mis le feu à la cour de récré dans le respect des gestes barrière !





LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

Les présidents d'association ou leurs représentants étaient réunis le 22 juin 2020 par la Commission Animation en Mairie, pour échanger sur leurs besoins, les projets, les actions pour continuer et coordonner notre belle dynamique locale.

Cette réunion permet chaque année, entre autres, de planifier les dates de réservation des différentes salles communales mises à leur disposition.

Les restrictions sanitaires liées au COVID ont eu pour conséquences l'annulation de toutes les manifestations de fin d'année. Ainsi, pour permettre à toute la population de se retrouver, nous avons proposé l'organisation d'une journée festive à la rentrée, avec la participation de toutes les associations qui le souhaitent.

LE 19 SEPTEMBRE 2020
Journée festive & Cinéma en plein air
AVEC LA POPULATION
ET TOUTES LES ASSOCIATIONS

Cette journée, animée par les associations, sera clôturée par une séance de cinéma plein air, organisée par la mairie
ENEZ NOMBREUX POUR UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ
(Programmation détaillée début Septembre)

INFO

FOOTBALL CLUB DINGY INSTALLATIONS SPORTIVES ADAPTÉES

Les vestiaires associés au terrain de football font partie du programme de travaux à court terme. La concertation avec le club se poursuit, ainsi qu'avec les instances sportives (district et fédération) qui seront des partenaires financiers de poids. **Quatre vestiaires seront créés** pour les équipes plus un pour les arbitres, ainsi que des locaux à vocation administrative et de rangement. **Un espace de convivialité** y sera associé, partagé avec d'autres associations.

Un club en plein développement

LE CLUB DE FOOT existe depuis 1985.

Le nombre d'adhérents au club est en augmentation (180 à l'automne 2019, soit le 2^{ème} plus grand club de la CCVT) le nombre d'équipes est en augmentation : 17 équipes au total (équipes sénior dont 1 équipe femmes sénior (29 joueuses) + des équipes enfants complètes : 2 équipes U6/U7, 2 équipes U9, 2 équipes U11, 4 équipes U13, 2 équipes U15 et 2 équipes U17 (U11, U13 et U15 en entente avec le Lanfonnet (Menthon St-Bernard)).

DINGY SOLIDARITÉ ACCUEIL

Depuis 5 ans, au village et dans la vallée, des citoyens bénévoles portent ensemble une attention particulière à des personnes en grande précarité (hébergement, accompagnement, amitié) : familles et jeunes en exil et sans toit, coups durs passagers, etc...

UN ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ EXCEPTIONNEL POUR UN NOUVEAU PROJET D'ACCUEIL

La campagne de financement participatif lancée en partenariat avec la Fondation d'entreprises "Les Petites Pierres" s'est achevée fin juin avec succès. 71 donateurs nous ont permis d'atteindre notre objectif. Nous allons pouvoir loger et accompagner 3 jeunes majeurs isolés en formation pendant 18 mois. Un immense merci aux contributeurs.

Les actions d'accueil au village se poursuivent et se renforcent pendant l'été. L'association recherche des bénévoles pour partager ses actions de solidarité : visites aux domiciles des personnes accueillies, courses, loisirs, transports, etc...

La solidarité à Dingy est intergénérationnelle et multiforme !

UNE ACTION EXEMPLAIRE

Nolwen, 17 ans, dingyenne a entendu l'appel urgent de la Ligue des Droits de l'Homme ; elle a mis à profit son printemps confiné pour récolter des produits d'hygiène. Une initiative individuelle et citoyenne inspirante pour une collecte inédite de 30 kg. Un immense bravo et des mercis enthousiastes.

Contact : BRUGEL Chantal
06 11 14 09 83 / cbrugel@yahoo.fr

CLUB DE JEUX DE SOCIÉTÉ

"Le club de jeux de société de la commune de Dingy-Saint-Clair a été **créé en 1987**, il vient donc de fêter ses 33 ans d'existence.

Ce club, qui rassemble une cinquantaine d'adhérents, organise des soirées jeux toutes les trois semaines environ, avec à minima, un concours de belote dans l'année, destiné aux adhérents qui ont la possibilité d'inviter une personne extérieure. Le concours, dont les lots ont été amenés par les adhérents, se veut uniquement festif.

Un autre concours, cette fois de tarot, est également organisé au cours de la saison. Le trophée, convoité par les participants, est remis en jeu chaque année par le gagnant de l'année précédente.

Deux soirées repas, confectionnés avec soin par Marianne, séquentent notre saison. Ces soirées, qui connaissent à chaque fois un fort succès, rassemblent généralement la majorité des adhérents qui terminent la soirée en jouant aux cartes.

Nous vous invitons toutes et tous à venir participer à une soirée, que vous soyez débutant ou joueur avéré. Le principe étant que ces soirées ont uniquement pour but de rassembler les personnes pour passer un moment convivial. De multiples jeux sont à votre disposition et le club est disposé pour l'acquisition d'autres jeux à la demande."

Contact : JOUVENOD Laurent
06 72 92 29 4 / laurent.jouvenod@orange.fr

LE FOYER DU PARMELAN

"C'est l'une des **plus anciennes associations de Dingy-Saint-Clair** : créée en 1971, sa vocation a toujours été de créer du **lien social entre les habitants du village**.

Ses plus beaux succès : sans aucun doute l'organisation des Sons et Lumière des années 1988/89 et 1997/1999. Le Foyer organise aujourd'hui des événements comme le vide-greniers, "Dingy a du Talent", vente de fleurs, mais "héberge" également le festival Son Clair d'été, la troupe de théâtre ou encore la section "Tiers monde". Il orchestre enfin également l'ensemble des activités extra-scolaire : yoga, danse, gym, dessin, guitare, ski, chorale... L'association comptait en 2019/2020 plus de 290 adhérents.

2021 sera l'année du cinquantenaire : une journée/week-end anniversaire vous sera proposé début juin 2021 pour marquer tous ensemble cet événement !

Ceux qui souhaiteraient d'ailleurs participer à l'organisation sont les bienvenus !"

Contact : PARENT Delphine
06 79 14 88 08 / delphinelaurent.parent@orange.fr

CLUB DES RANDONNEURS DE LA CHA

"L'association des randonneurs de La Cha, **affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre**, a été **fondée en 2001**.

Elle a pour but de **développer la pratique de la randonnée pédestre**, tant par la pratique sportive que par la découverte du patrimoine naturel et culturel et de susciter toutes **actions de sauvegarde de l'environnement**.

Elle vous accueille pour des sorties régulières à la journée ou 1/2 journée :

- > Tous les mardis, une randonnée à la journée est proposée
- > Deux fois par mois une "rando douce" à la demi-journée
- > Marche nordique une fois par semaine
- > Une section Country tous les jeudis soir
- > Des séjours et randonnées itinérantes en France ou "ailleurs"...."

Contact : ROUFFIAC Bernard
04 50 60 48 81 / bernard.rouffiac@gmail.com

RALLYE TEAM DINGY

"Après un franc **succès rencontré lors de notre 1^{ère} édition**, nous **renouvelons notre rassemblement de véhicules historiques, le 11 octobre 2020, avec un repas le midi** (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire covid19).

Nous envisageons réitérer notre demande auprès de la préfecture et de la Mairie dans l'espoir que notre montée historique voit le jour en 2021."

Contact : Bertrand Cadoux
04 50 02 14 12

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque réouvre ses portes au public en septembre
Tous les jeudis de 15h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h

Venez découvrir les nouvelles sélections

PRIX ROSINE PERRIER

Sélection de 12 romans "ancrés dans une terre"
Donnez votre avis de lecture.

Le prix sera remis au lauréat
lors du Salon du livre d'Hermillon le 10 OCTOBRE 2020

Vous trouverez aussi plusieurs des romans qui font l'actualité, ainsi que des textes sur le thème du développement personnel
N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions d'achats

PRIX LETTRES FRONTIÈRE

Sélection de 10 romans transfrontaliers
(5 de Suisse romande et 5 de la région Auvergne-Rhône-Alpes)

Le prix sera remis à Archamps le 7 NOVEMBRE 2020
lors de la journée de l'Usage des mots

PRIX ALTERRE ADO

Sélection de 6 romans
pour les années collégiés et plus

Le prix a été remis au MOIS DE MAI,
mais une nouvelle sélection va arriver

PRIX DE LA VACHE QUI LIT

Ce prix ne pourra pas être remis comme d'habitude
lors du festival Au bonheur des mômes (annulé en 2020)

LA LECTURE SE POURSUIT JUSQU'À FIN SEPTEMBRE
et le prix sera remis ultérieurement

Pendant le confinement et après : accès en ligne des livres de la sélection La vache qui lit.
Les enfants, parents et grands-parents ont pu continuer la lecture ou découvrir les 5 romans libres de droit pendant cette période.

À partir du 15 avril : les lecteurs ont eu accès au catalogue de la bibliothèque
et ont pu réserver des documents qui leur étaient remis en drive le jeudi entre 16h et 18h

Depuis le 11 juin : accès libre à la bibliothèque dans le respect des gestes barrière

GRAINOTHÈQUE

Enfin, la grainothèque vous attend pour vos échanges de graines (vous pouvez prendre des graines sans en poser).

FILM DOCUMENTAIRE

Le film documentaire de cette année "Semences du futur" devrait intéresser tous les jardiniers et agriculteurs. Il abordera le thème des semences et des problèmes liés à leur commercialisation.

Il sera projeté le DIMANCHE 8 NOVEMBRE À 17H, SALLE MICHEL DOCHE en présence de la réalisatrice Honorine Perino.

BD ET MANGAS ADOS

Constitution d'un fond spécifique en BD et mangas en direction des jeunes

RENCONTRE D'AUTEUR

Une rencontre d'auteure aura lieu dans le cadre du prix Rosine Perrier
le 9 OCTOBRE À 18H30 en partenariat avec la bibliothèque de Manigod

CÉRÉMONIES



CÉLÉBRATION DU 8 MAI

Les élus, le représentant local des associations du souvenir, le porte drapeau se sont réunis selon l'accord préfectoral pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour notre liberté au péril de leur vie.

CÉLÉBRATION DU 18 JUIN

Les enseignants, en présence des élus, ont expliqué la Résistance, l'engagement du Général de Gaulle et l'implication citoyenne aux enfants.



VOTRE AGENDA VIE LOCALE !

SEPTEMBRE	03	AG du Foyer / 20h30
	11	Cinéma / 20h
	15	AG APED / 20h30
	19	Journée Festive Cinéma
OCTOBRE	09	Cinéma / 20h
	10	Soirée Rallye Team
	16	Concert (Mayann Autisme) / 20h
	21	Don du sang / 16h
	31	Bal Dingy en fêtes

NOVEMBRE	06	AG SVP / 20h
	08	Film documentaire (bibliothèque) / 17h
	11	Cérémonie pour la paix
	13	Cinéma / 20h
DÉCEMBRE	14	Soirée loto APED
	5/6	Téléthon
DÉCEMBRE	12	Fêtes de Noël / 17h
	18	Cinéma de Noël

JANVIER	08	Cinéma / 20h
	15	AG DSA Dingy Solidarité Accueil / 20h
	16	AG Randonneurs de La Cha / 20h
	22	Vœux du Maire / 19h
	23	Loto du foot
JANVIER	30	Repas dansant APED

VOS CONTACTS ASSOCIATIFS

FOYER DU PARMELAN

PARENT Delphine / 06 79 14 88 08
delphinelaurent.parent@orange.fr

DINGY EN FÊTES

LAGRANGE Alexandre / 06 62 24 23 91

FOOTBALL CLUB

COHENDET Martin / 06 38 43 12 83
HOANG Lionel / 06 38 43 12 83
wakenplaisance@outlook.fr
lionel.hoang@laposte.net

LES RANDONNEURS DE LA CHA

ROUFFIAC Bernard / 04 50 60 48 81
bernard.rouffiac@gmail.com

DONNEURS DE SANG

ZURECKI Christian / 04 50 02 17 18
christian.zurecki@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APED)

CHARVET-QUEMIN Stéphanie / 06 52 59 32 61
stephanie.charvetquemin@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS et AFN

CADOUX Bernard / 04 50 02 14 12

A.C.C.A. (chasse)

RIOTTON Gilles / 04 50 32 71 46

LES AÎNÉS DE DINGY-SAINT-CLAIR

BONIVARD Michel / 04 50 32 76 43

CLUB DE JEUX DE SOCIÉTÉ

JOUVENOD Laurent / 06 72 92 29 4
laurent.jouvenod@orange.fr

DINGY SOLIDARITÉ ACCUEIL

BRUGEL Chantal / 06 11 14 09 83
cbrugel@yahoo.fr

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS

DINGY-SAINT-CLAIR/LA BALME-DE-THUY/ALEX
LAFRASSE Jérôme / 06 86 57 59 52

L'AMICALE DE PÉTANQUE DU MÊLÈZE

JOUVENOD Antoine / 07 50 89 77 58
ajouvenod@gmail.com

RALLYE TEAM DINGY

Bertrand Cadoux / 04 50 02 14 12

SVP SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

RAIMOND Anne
anne.raimond@wanadoo.fr

MAYANN AUTISME et VIE

HOTELLIER Pierrick / 06 81 07 66 35
mayannautismeetvie@gmail.com



Aménagement

Bâtiments, travaux et réseaux



Rencontre des artisans du village, de la société Feralp et de la mairie pour finaliser les aspects de servitudes respectives sur la zone de Glandon. Pour un espace sécurisé et utile pour tous

SERVICES DE PROXIMITÉ ZONE DE GLANDON



Une grande joie de pouvoir sortir de cette période difficile et de réaliser le travail des mois passés.

L'ESPACE ARTISANS SE CONCRÉTISE !

Vous retrouverez sur la zone, des entreprises BTP (Lafrasse), un artisan paysager (Josserand), un charpentier (Matelon) et des maçons (Tresse/Jacob).

Joris Josserand, Artisan paysager

"La position de cette ZAC à l'entrée du village est vraiment idéale, parce qu'elle nous donne une certaine visibilité, mais surtout pour les accès routiers qu'elle offre. On ne sera pas systématiquement obligés de traverser le village avec nos camions pour aller en clientèle."

Avec les autres artisans qui s'implantent dans la ZAC, nous avons l'habitude de collaborer. Regrouper nos entreprises ça ne peut être que mieux.

Après cinq années d'activité, pouvoir installer mon entreprise dans une structure adaptée devient vraiment nécessaire. Ceci me permet d'envisager un second recrutement.

L'idéal pour moi serait maintenant de trouver sur Dingy une petite surface agricole pour y créer une pépinière et aussi un centre de compostage."



PERMIS BIOCOOP AUTORISÉ

Le permis du Biocoop a été autorisé, l'aménagement de la voie pour l'arrière de la zone (artisans) est en cours.

Les travaux du bâtiment (Biocoop + boulangerie / bureaux) en entrée de zone devraient démarrer fin 2020, début 2021.

Il reste encore quelques places à l'étage dans l'espace bureaux (divers tailles) avec espace partagé idéal pour des acteurs bien-être/santé.

Au rez-de-chaussée, tout producteur ou traiteur bio/local est bienvenu (surface artisanale)



BÂTIMENTS & TRAVAUX



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Un diagnostic complet des causes de l'affaissement des monuments funéraires est entrepris, afin d'apporter des solutions pérennes. A l'issue, la mairie se rapprochera des familles concernées.

ZA NORD

NOUVEAU SERVICE DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Bertrand Cadoux



"Je travaille encore momentanément dans le bâtiment et les travaux publics, mais je suis prêt pour démarrer mi-septembre mon activité de contrôleur technique automobile sur la ZA nord du village, au-dessus de l'espace animation sur la route de la Blonnière."

J'avais vraiment envie de créer ma propre entreprise et de l'installer dans la commune. J'ai donc passé les formations nécessaires pour exercer cette activité qui est dans le prolongement d'une passion personnelle : l'automobile et qui m'offre aussi le plaisir du contact avec la clientèle."

La ZA nord a été créée en 2019 par Claude Cadoux. On y trouve, outre son activité personnelle (exploitation agricole), un charpentier, Bruno Bevilard et une société en cours d'installation qui travaille dans l'événementiel.



LE BÂTIMENT JEUNESSE AVANCE

Après quelques réunions de travail où ont été abordés les sujets habituellement liés à la coordination des diverses entreprises qui interviennent sur le site, mais aussi moins classiquement ceux liés à une reprise d'activité dans le respect de la distanciation et des gestes barrière, ce qui ne va pas de soi dans le monde du bâtiment, les barrières de chantier ont fait leur apparition. Le périmètre ainsi sécurisé,

le terrassement s'est déroulé sans mauvaise surprise, le sous-sol s'est révélé relativement homogène même si de beaux blocs de rochers ont été dégagés.

Les travaux de maçonnerie débutent sous un ciel favorable, ils devraient être terminés à la rentrée de septembre. La place sera laissée au charpentier puis aux équipes de second œuvre.



LA GÉOTHERMIE

Bénéficier d'une source d'énergie inépuisable et stable

Dans les bulletins précédents, nous avons évoqué le choix fait pour ce projet de recourir à un mode de chauffage ne faisant pas appel à l'énergie fossile, en explicitant les vertus écologiques et économiques.

Ce mode de chauffage consiste à aller chercher dans le sol profond (ici jusqu'à 180 mètres) la chaleur contenue en y envoyant dans de longs tubes courbés de l'eau additivée d'antigel. Cette chaleur est récupérée en surface par une pompe à chaleur (principe du réfrigérateur - cycle de Carnot) qui va à son tour réchauffer l'eau qui

sera envoyée dans le bâtiment dans les planchers chauffants.

Les pompes de circulation de l'eau glycolée (celle qui va dans le sol) et le compresseur de la pompe à chaleur consomment de l'énergie électrique, mais pour un kilowatt consommé, c'est entre trois et cinq kilowatts de chaleur fournis au bâtiment, offerts par le sous-sol. Pour n'avoir pas à surdimensionner l'ouvrage tout en étant capable de faire face à des pics de températures extrêmes, un chauffage d'appoint au gaz prend le relais.

ROUTE DE LA BLONNIÈRE COHÉRENCE ET ANTICIPATION

Pour tout un chacun, il paraît évident que lorsqu'on creuse une tranchée dans la chaussée, on doit en profiter pour y effectuer tous les travaux nécessaires pour l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité télécom, fibre optique...). C'est bien ainsi qu'a été abordé ce dossier. Bien sûr le nombre d'acteurs concernés ne facilite pas les choses, certains effectuant des travaux immédiatement nécessaires, quand d'autres le font plus par anticipation. Tous ne sont pas concernés non plus par les mêmes tronçons de voirie.

La réfection de la chaussée s'accompagnera d'aménagements ponctuels pour une sécurité accrue en particulier pour les plus vulnérables, piétons et cyclistes.

Nous souhaiterions comme vous pouvoir faire plus et mieux mais compte tenu du linéaire de voiries important sur notre commune, nous devons dans ce domaine comme dans tous les autres faire des arbitrages financiers.

O des Aravis interviendra également route de la Blonnière dans le renouvellement du réseau d'eau potable comme maître d'ouvrage. Aux côtés de la Commune (avec Profil Études) pour la voirie et la Régie d'électricité de Thônes pour le renforcement des réseaux électriques. Ces travaux permettront de disposer d'une meilleure continuité du service de distribution d'eau potable pour la population du Chef-lieu et des personnes situées dans l'emprise des travaux. Les travaux devraient intervenir à partir du mois de septembre et s'étendront durant l'automne.

SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ÉLECTRICITÉ

Réservoir du Chef-lieu route de la Blonnière

O DES ARAVIS

O des Aravis s'est employé à prendre à bras le corps la gestion de l'eau potable pour notre commune. Rapidement, son savoir faire éprouvé sur les communes du haut des Aravis a montré toute son efficacité, que ce soit pour la partie distribution (raccordements, facturation) que sur les traitements avant distribution et assainissement, mais aussi sur la mise en place des infrastructures et leur entretien.

O des Aravis est une société publique spécialisée qui assure la continuité de la mission de service public du cycle de l'eau. Elle relève de la gestion privée mais son actionnariat est détenu par les seules collectivités. (La Clusaz, Le Grand-Bornand, Saint-Jean-de-Sixt, Les Villards-sur-Thônes, Les Clefs et Dingy-Saint-Clair).

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA RELÈVE DE VOS COMPTEURS CET ÉTÉ

O des Aravis intervient depuis le 9 juillet par notre équipe interne de releveurs.

Cette première relève est particulièrement importante car elle permettra de situer précisément la position de votre compteur et de disposer de l'index réel. Ceci permettra de vous **facturer au plus juste, d'intervenir plus rapidement en cas de problème et de faciliter le remplacement du compteur.**

Nos releveurs doivent pouvoir accéder à votre compteur s'il se trouve dans votre habitation ou sur votre propriété. Nous vous remercions de leur réserver un accueil favorable et de faciliter l'accès à votre compteur.

HAMEAU DE LA BLONNIÈRE, AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION SUSPENDUES RENFORCEMENT EAU POTABLE ET ÉLECTRICITÉ

Echéance
2022

Si selon le PLU la vocation du hameau est d'accueillir de nouveaux logements, une pause est aujourd'hui nécessaire, le temps de **renforcer l'alimentation électrique** et d'assurer la **pérennité de l'alimentation en eau potable**

En octobre 2018, il a fallu ravitailler le hameau pendant plus de dix jours, avec des camions citerne pour l'usage sanitaire de l'eau. Au-delà de l'inconfort créé par cette situation, c'est aussi la défense contre l'incendie qui se trouve fragilisée. Ce phénomène était inédit par son ampleur, mais l'augmentation constatée des manifestations météorologiques extrêmes, dont des périodes de sécheresse et de canicule, nous pousse à sécuriser la distribution de l'eau.

Un second réservoir de grande capacité sera réalisé en amont du réservoir actuel au lieu dit "Le Châtelard".

Projet porté par la commune avec O des Aravis et la Régie d'Électricité de Thônes.

Jusqu'à la programmation technique et financière des travaux de renforcement des réseaux d'eau et d'électricité, incluant la maîtrise du foncier :

la commune sera amenée à donner un avis défavorable à tout projet de construction nouvelle, changement de destination, création de logements dans les volumes existants ayant un impact significatif sur la consommation d'eau et/ou d'électricité sur le secteur de la Blonnière. Les projets d'aménagement, d'agrandissement seront examinés au regard de ces problématiques.

Dès lors que les programmations techniques, financières et foncières auront été arrêtées par les parties prenantes, les permis de construire pourront être acceptés mais assortis d'une mention définissant la date à laquelle les constructions pourront être raccordées aux réseaux d'eau et d'électricité.

2020 et 2021 seront marquées par l'étude approfondie pour les réseaux du hameau de la Blonnière.

Cela permettra de bénéficier à terme un **nouvel approvisionnement en eau en provenance de la source des Fournets**. En effet ce secteur en totale autarcie est sujet à une tension récurrente liée à la faiblesse de la productivité de la source de la Blonnière notamment en période de sécheresse.

Cette étude permettra également d'évaluer la situation vis-à-vis du risque incendie et d'évaluer les éventuels travaux pour y faire face. Cela sera couplé à un renforcement électrique devenu nécessaire du fait des nombreuses divisions de parcelles (nombre de logements accru).



LOGEMENTS

LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS ACCESSIBLES

Les coûts du foncier et de la construction sur Dingy, comme sur le département, rendent parfois difficile l'accession à la propriété. Suite à l'acquisition récente d'un terrain bâti avec possibilité de réaliser plusieurs appartements dans la construction existante, la commune travaille avec l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie à la mise en place éventuelle d'une formule assez innovante : le Bail Réel et Solidaire (BRS).

Le principe du BRS

L'acheteur, dont les revenus sont inférieurs à un niveau plafond devient propriétaire d'un appartement pour son habitation principale, mais non du terrain d'assiette. Ainsi le coût d'achat se trouve grandement minoré.

Il en jouit pleinement comme le propriétaire d'un bien classique, il a la possibilité de le revendre ultérieurement mais là encore sous condition : le nouvel acquéreur doit correspondre aux mêmes critères de revenus, et le prix de revente est fixé en fonction du coût de l'achat initial, majoré selon un indice d'évolution du coût de la construction par exemple. Ainsi l'acquisition en BRS permet de constituer un capital mais non de réaliser une opération spéculative. L'immeuble conserve donc son intérêt social sur le long terme.

Le terrain d'assiette de la maison achetée par la commune permet de réaliser la construction d'un second bâtiment collectif à vocation intergénérationnelle, par exemple de type MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées).

Cette formule doit permettre le maintien des aînés qui le souhaitent dans notre village, dans un habitat adapté en terme d'ergonomie et de surface, alternative aux structures de type EPHAD.

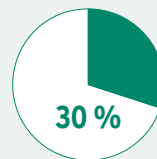


La complémentarité intergénérationnelle de ces programmes permettrait aux jeunes, jeunes ménages et seniors de trouver dans le partage de cet espace un équilibre enrichissant et l'occasion de gestes de solidarité.

L'accessibilité financière de ces logements permettra également de répondre aux jeunes du pays, ceux-ci étant aujourd'hui souvent obligés de se délocaliser, pour un premier investissement et logement proche des écoles, du parc de jeux, de la future crèche.

Une attention particulière sera portée par la commune sur l'intégration architecturale et paysagère du bâti.

TRANSPORTS



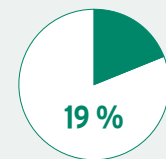
137,9
millions de tonnes
de CO₂e

RÉSIDENTIEL TERTIAIRE



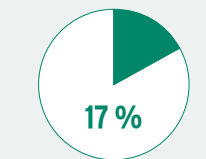
91
millions de tonnes
de CO₂e

AGRICULTURE



88,4
millions de tonnes
de CO₂e

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



79
millions de tonnes
de CO₂e

INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE



54,5
millions de tonnes
de CO₂e

DÉCHETS



15,4
millions de tonnes
de CO₂e

PLAN DURABLE

Répartition sectorielle des émissions
des gaz à effet de serre en France en 2017

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS LA RÉDUCTION DE L'ÉMISSION DES GAZ À EFFET DE SERRE

La réduction de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) est cruciale pour limiter les changements climatiques à venir et les bouleversements induits.

En France, le bâtiment se situe en deuxième position dans le classement des émetteurs de gaz à effet de serre, (source ministère de la transition écologique et solidaire). L'amélioration de la performance thermique des bâtiments constitue donc un axe majeur de réduction d'émission de GES.

Tous les acteurs économiques, privés ou publics, collectivités territoriales régionales, départementales ou communales, sont appelés à participer à cet effort qui passe par deux approches complémentaires : la réduction de nos besoins en énergies, couramment appelée économies d'énergie et le recours à des énergies décarbonées.

La commune de Dingy s'engage :

- La performance énergétique du bâtiment jeunesse, dont le chantier de construction vient de démarrer, sera supérieure à celle de la norme RT 2020, pourtant plus exigeant que jamais. Elle sera assurée par une isolation thermique renforcée et par une installation de géothermie profonde pour le chauffage.
- La rénovation thermique des bâtiments "anciens", bien que plus délicate à mettre en œuvre, ne doit pas être oubliée. Nous sommes accompagnés dans nos réflexions sur ces projets par le SYANE, Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie. Une première série de travaux d'isolation a déjà été réalisée sur le bâtiment de la mairie ainsi que sur celui de la salle des fêtes. Des réflexions sont en cours pour compléter ces premiers travaux. Néanmoins, les émissions des GES des bâtiments du tertiaire (bureaux, locaux commerciaux, établissements recevant du public...) ne représentent que 1/3 du total émis par les bâtiments.

- Les 2/3 des émissions de gaz à effet de serre sont émis par les bâtiments résidentiels et les logements.

C'est à chacun de nous, habitants de Dingy, que revient l'initiative de la rénovation thermique de nos logements anciens.

La mairie souhaite favoriser les initiatives en ce sens et entame une réflexion sur les actions qui pourraient être développées pour relayer localement et clarifier les accompagnements et incitations qui sont proposés par différents organismes : diagnostics thermiques, conseils, financements...

- Et puis, nous pouvons encore agir sur l'éclairage public de Dingy, en liaison avec RET, au-delà de ce qui a déjà été réalisé : leds, coupures nocturnes. Nous pensons ainsi à mettre en place un pilotage de la réduction de la luminosité, graduée en fonction de l'heure et des lieux, avec la mise en place d'horloges astronomiques. Ce sera bénéfique pour la performance énergétique de l'éclairage public, mais aussi pour la réduction de la pollution lumineuse qui perturbe la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...). Plus largement encore, nous allons voir localement comment nous pourrions prendre le relai de la convention citoyenne pour le climat, en relayant à Dingy les propositions présentées dans son rapport remis au gouvernement fin juin. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochains bulletins !

LE COMPOST ?

UN BON GESTE POUR LA PLANÈTE

Pendant la période de confinement, les refus de tri sélectifs ont beaucoup augmenté du fait de la fermeture des déchetteries. Ainsi sacs de plâtre, matériel hifi ou encore journaux et magazines, se sont retrouvés dans les ordures ménagères... De quoi faire monter la facture de gestion des déchets !



Compostables



TRIÉ, RECYCLER, COMPOSTER

Réduire les poubelles, c'est réduire le nombre de camions qui circulent pour transporter les déchets, donc réduire le bruit et la pollution. Vous êtes déjà nombreux à Dingy à avoir adopté le compostage qui sert d'engrais naturel, gratuit et utile pour toutes vos plantes ou cultures du jardin.



Non compostables



COMMENT FAIRE DU COMPOST ?

Si l'on dispose d'un jardin, on peut réaliser son compost soit en formant un tas dans un endroit caché, à l'abri du vent, que l'on retourne à la fourche une fois de temps en temps, soit en utilisant un bac à compost. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes en fournit sur demande au tarif de 20,40 € TTC*. *Voir conditions

ET PUIS C'EST TOUT ?

Non pas tout à fait ! L'aspect le plus technique du compost consiste à ne le garder ni trop sec, ni trop humide. Il faut parfois l'arroser un peu ou y rajouter des épluchures. Les déchets comme les petits branchages ou les feuilles assèchent au contraire. Enfin, il faut le brasser, surtout au début, puis le laisser murir tranquillement...
Au bout d'environ un an, s'il ressemble à du terreau et qu'il sent bon la terre, c'est gagné !

**Vous maîtrisez l'art du compostage et vous avez envie de partager votre savoir avec d'autres personnes intéressées ?
Vous avez envie de lancer un compost collectif dans votre copropriété ou dans un hameau du village ?
Contactez la mairie : br.puech@gmail.com ou annelo88@hotmail.com**

PENSEZ-Y

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Bruits gênants

Concernant le respect de la tranquillité de tous, rappelons les termes de l'arrêté préfectoral en vigueur : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- > jours ouvrables de 8h à 20h
- > samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- > dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Respectez également vos voisins le soir

Véhicules non roulants...

...épaves, voitures ventouses, des dénominations diverses mais qui reflètent une même réalité : elles ne sont pas décoratives et constituent une pollution visuelle et souvent également chimique de notre environnement ; à tel point qu'au-delà de 50 m² de surface occupée, cela relève du régime d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement. **De tels véhicules doivent donc être conservés en nombre très limité (s'ils ont une utilité), être dépollués et recouverts de bâches limitant leur impact visuel.**

Des épavistes débarrassent gratuitement ces encombrants vous pouvez rechercher leurs coordonnées sur internet en tapant par exemple sur un moteur de recherche "épaviste gratuit 74", vous pourrez trouver ainsi un centre VHU agréé, ce qui sécurise votre démarche et offre une garantie pour l'environnement.

BALADE AU CHALET CHAPUIS

Fabienne et Christophe Brechet vous accueillent dans une ambiance à nulle autre pareil au Chalet Chapuis toute la semaine : possibilité de monter voir la traite sur demande à 18h, repas et collation, rafraîchissements sur place. Christophe vous fera découvrir si l'humeur s'y prête son répertoire exceptionnel des années 1970-1980. **À ne pas rater !**



Spécialité du Chef Les beignets valent le déplacement

BALADE AU PARMELAN

Le Parmelan est la montagne idéale pour tout type de marcheur, son accès le plus aisé se faisant depuis chez nos voisins de l'Angletaz. Depuis Dingy, il est facilement accessible depuis le Petit Montoir pour les familles ou plus vertigineux, mais néanmoins sécurisé par des mains courantes, par le Grand Montoir pour les randonneurs en quête de sensations".

Un bonheur de flore et de vues 360 degrés au sommet à couper le souffle : bassin annécien, genevois, Mont-Blanc, Bauges....

Philippe, le gardien vous accueille au refuge où les gestes barrières ont été mis en place, avec des nuitées possibles par petits groupes (isolés les uns des autres). N'hésitez pas à faire une halte dans ce lieu devenu mythique, dont la rénovation est prévue d'ici 2025 par le CAF gestionnaire du lieu (avec à l'étude la rénovation du câble).



Menu de qualité au goût du jour
Philippe le gardien vous accueille toute la semaine



**CENTAURÉE
DES MONTAGNES**
Centaurea montana



**PULSATILLE
DES ALPES**
Pulsatilla alpina



**GENTIANE
JAUNE**
Gentiana lutea



**DRYADE
À HUIT PÉTALES**
Dryas octopetala

COMMERÇANTS

À LA SOURCE DU BIEN-ÊTRE

Institut de beauté
04 50 60 00 53

AUBERGE DU MARMITON

Café/Restaurant/Épicerie/
Dépot de pain/Relais poste
04 50 02 06 11

HOME COIFFURE

Salon de coiffure
06 80 38 90 34

PANISSET VINS CONSEILS

Sommelier
04 50 60 36 35 / 06 81 85 13 48

VÉRO CUISINE

Cuisine à domicile
06 75 73 42 89

ZING KITCHEN

Cuisine d'ailleurs
04 50 01 32 96
Commande en ligne
www.zingkitchen.fr

ORIGAN PIZZA

Cuisine à emporter
Le jeudi, entrée village
06 56 67 47 27

VIE DU VILLAGE

MARIAGES

Vive les mariés !

- Naho SATO et Remi LUQUE, le 20/06/2020
- Coralie DUCRET et RATEL Tim, le 11/07/2020



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

La Mairie est ouverte au public
Mardi et jeudi : 9h-11h30 pour tous sujets
Jeudi : 18-19h pour l'urbanisme
Renseignements : 04 50 32 12 55

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30
Samedi : 10h-12h
Renseignements :
04 50 01 43 89

CCVT DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
Renseignements CCVT :
04 50 32 17 35

O DES ARAVIS

Eau potable, Assainissement Collectif
Lundi au vendredi 10h-12h et 14h-16h
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70
www.odesaravis.com

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Accueil et Rdv

accueil@dingystclair.fr
04 50 32 12 55

Services Périscolaires

periscolaire@dingystclair.fr
04 50 02 19 03

Urbanisme

urbanisme@dingystclair.fr
04 50 02 18 28

Secrétariat général (direction)

sg@dingystclair.fr
04 50 02 17 57

NUMÉROS D'URGENCE

• Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24 • Police-secours : 17 • SAMU : 15 • Sapeurs-pompiers : 18 • Appel d'urgence européen : 112

MAIRIE DE DINGY SAINT-CLAIR

55 place de l'église - 74230 Digny Saint-Clair • Tél : 04 50 02 06 27 • Mail : sg@dingystclair.fr • Site : www.dingystclair.fr

www.dingystclair.fr